

> Et aussi...

**CFE. LES CONTRIBUABLES N'AURONT PAS À AVANCER LE SURPLUS**

Les petites entreprises, commerçants et artisans, dont certaines avaient vu leur CFE (contribution foncière d'entreprise) multipliée par deux, trois ou quatre ont été entendues par les sénateurs. Lundi, à l'unanimité, ils ont adopté un amendement qui autorise les collectivités locales qui avaient augmenté les bases de la taxe sans en mesurer vraiment les conséquences à revenir exceptionnellement sur leur délibération prise au titre de 2012. Et contrairement à ce qui avait été prévu dans un premier temps par la commission des finances le surplus de cotisation ne s'imputera pas comme acompte sur la CFE 2013 et 2014 : l'État n'opérera de recouvrement que sur la base des nouveaux montants.

**IMMOBILIER. TROISIÈME TRIMESTRE CATASTROPHIQUE POUR LES MAISONS NEUVES**

Entre juin et septembre 2012, 102 maisons individuelles neuves ont été vendues en Bretagne, un chiffre en chute libre de 48,7 % par rapport au troisième trimestre 2011. 93 maisons ont été mises en vente, en baisse de 52,5 %. 921 maisons étaient proposées et non réservées sur cette période (-10,3 %). Le prix moyen grimpe de 23 % pour atteindre 242.400 euros. Le tableau est moins sombre pour les appartements, dont les mises en vente progressent de 3,5 %, avec 1.342 biens. En revanche, les ventes s'effondrent de 25,5 %, avec 916 transactions. Le nombre de logements collectifs proposés à la vente et non réservés progresse de 11 %, avec 6.699 biens. Les prix restent stables, à 3.178 euros le mètre carré en moyenne (+ 0,1 %).

**PME. JEAN-YVES LE DRIAN LANCE UN PACTE DÉFENSE POUR FAVORISER L'INNOVATION**

Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a lancé hier un Pacte Défense PME, pour aider les petites et moyennes entreprises à accéder aux marchés publics de la défense et favoriser l'innovation et la compétitivité du secteur. La France compte environ 4.000 PME qui travaillent directement pour le secteur et se partagent une partie des marchés publics de la défense. Les mesures s'organisent autour de quatre axes : renforcer les liens entre le ministère et les PME, consolider dans la durée le soutien financier à l'innovation des PME pour faciliter le passage de la recherche au développement, mettre en place des conventions bilatérales, et créer des « pôles régionaux à l'économie de Défense », pour faciliter l'accès de PME au ministère et recueillir les attentes des acteurs locaux.

**Bio. Des pratiques au service de la qualité de l'eau**

Page 34

# Recherche. Le plastique breton sera fantastique

**Un bioplastique « breton » obtenu en utilisant des bactéries de palourdes, qui se dégrade naturellement sans polluer son environnement. Ce n'est pas un doux rêve mais un projet en passe de devenir réalité.**

Stéphane Bruzaud, chef du projet PHApack, et Yves-Marie Corre, ingénieur projet, soutiennent un projet du Grand ouest pour proposer en masse un plastique « sain ».



Photo G.E.

« On valorise des résidus et des sous-produits des industries agroalimentaires du Grand ouest pour produire localement des plastiques biosourcés, biocomposables et biodégradables » : Stéphane Bruzaud, chef du projet PHApack, et Yves-Marie Corre, ingénieur de recherche sur le projet, dévoilent une partie du projet PHApack qui mobilise la matière grise bretonne depuis deux ans. Dans les salles du labo orientales

LIMATB, les deux hommes sont à l'origine de ce qui pourrait devenir un programme industriel d'ampleur mobilisant de nombreux acteurs du Grand ouest. L'objectif est séduisant : produire un plastique « sain », qui se désagrège sans polluer et contaminer la faune marine ou les sols. Un plastique produit à partir de... déchets. « En fait, le plastique biodégradable existe déjà depuis 1938, et il

est commercialisé par des groupes américains et chinois », explique Yves-Marie Corre.

**Rien ne se perd tout se transforme**

Le projet breton va plus loin, en exploitant les ressources locales et en mettant à contribution les acteurs régionaux pour respecter une cohérence sur cette chaîne verte : « Le bioplastique est formulé sur la base d'un biopoly-

mère obtenu par synthèse microbienne en utilisant des bactéries marines isolées à partir de différents mollusques vivant sur les côtes bretonnes », dissèque Stéphane Bruzaud. « La biosynthèse est réalisée à l'intérieur des cellules, par des bactéries préalablement sélectionnées pour leurs aptitudes à utiliser des substrats spécifiques. Ces substrats sont renouvelables et issus de résidus des industries agroalimentaires locales, comme par exemple la filière végétale de type fruits et produits ». Les industriels tendent l'oreille. Certains, comme Cap Ouest, Sojasun, Triballat, Séché environnement ou Europlastiques se sont déjà associés au projet PHApack, animé par Breizpack, porté par les régions Bretagne et Pays-de-la-Loire et dans lequel 600.000 € ont été investis.

Une phase d'industrialisation pourrait être lancée dans les deux ans, et donner naissance à une nouvelle filière industrielle. Reste à réduire les coûts de production : entre 5 et 10 € le kilo pour ce plastique bio contre 1 et 2 € pour le plastique classique... Mais certainement moins fantastique, et qui sera soumis à la hausse du prix du pétrole, quand le plastique breton utilisera, de son côté, des bactéries marines et des déchets locaux.

Gwen Rastoll

**Vous êtes salarié d'une Très Petite Entreprise ou employé à domicile**  
**Pour la première fois, votez pour le syndicat qui peut vous représenter**



Par **courrier** ou sur **Internet** du 28 novembre au 12 décembre 2012

**Élection**

**Salariés des TPE et employés à domicile**

Pour la première fois, votez pour un syndicat

Salariés d'une entreprise de moins de 11 personnes et employés à domicile : vous êtes plus de 4,5 millions. Pour la première fois, si vous avez 16 ans révolus le 28 novembre 2012 et quelle que soit votre nationalité, votez pour le syndicat qui peut vous représenter. Les syndicats participent à l'élaboration des conventions collectives qui définissent vos conditions de travail (temps de travail, formation, salaire...). Ils sont également les interlocuteurs de l'Etat sur les grandes réformes sociales.



Plus d'informations [www.electiontpe.travail.gouv.fr](http://www.electiontpe.travail.gouv.fr)